



# DEMANDE D'ETABLISSEMENT D'UN LIVRET DE FAMILLE

DIRECTION DES RELATIONS  
AUX PUBLICS  
Service Etat-Civil  
1 Place Georges Freche  
34267 MONTPELLIER cedex 2  
Tel : 04.67.34.70.79  
Fax : 04.99.06.06.79

PREMIERE DEMANDE       DUPLICATA

Je soussigné(e).....

.....

domicilié(e) .....

.....

Code Postal ..... Commune.....

Téléphone.....

**Sollicite la délivrance d'un livret de famille pour le motif suivant :**

- Perte, vol ou destruction du premier livret*  
(attestation de vol, de perte ou de destruction à joindre obligatoirement à la demande)
- Changement dans la filiation ou dans les noms ou prénoms des personnes*  
*figurant sur le livret*
- Epoux dépourvu de livret*
- Naissance d'un enfant*
- Autres* (merci de préciser) .....

.....

Tournez S.V.P. ►

EPOUX  PERE

EPOUSE  MERE

*NOM* .....

*NOM* .....

*PRENOMS* .....

*PRENOMS* .....

Né le .....

Née le .....

\* A .....

\* A .....

Nationalité .....

Nationalité .....

Décédé le .....

Décédé(e) le .....

**\* Si naturalisation française ou français(e) né(e) à l'étranger :  
fournir photocopie décret naturalisation ou carte nationale d'identité française**

Mariage contracté à la Mairie de .....

le ...../...../.....

ENFANTS

❶ *NOM* .....

❷ *NOM* .....

*PRENOMS* .....

*PRENOMS* .....

Né(e) le .....

Né(e) le .....

A .....

A .....

Décédé(e) le .....

Décédé(e) le .....

❸ *NOM* .....

❹ *NOM* .....

*PRENOMS* .....

*PRENOMS* .....

Né(e) le .....

Né(e) le .....

A .....

A .....

Décédé(e) le .....

Décédé(e) le .....

❺ *NOM* .....

❻ *NOM* .....

*PRENOMS* .....

*PRENOMS* .....

Né(e) le .....

Né(e) le .....

A .....

A .....

Décédé(e) le .....

Décédé(e) le .....

**Je certifie que les renseignements indiqués sur cette demande sont exacts et complets**

A .....

le .....

**Signature(s)**

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 réformée, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et, le cas échéant, de suppression des données vous concernant. Afin d'exercer ce droit, nous vous invitons à nous contacter.

Si l'ensemble des actes est détenu par la ville de Montpellier, nous nous engageons à traiter votre demande dans les 15 jours à compter de la date de réception.